

## **Avis aux étudiants des Masters M2 : recherche et professionnels**

(Année universitaire 2018-2019)

Les étudiants inscrits en M2 master de recherche et professionnel sont invités de remplir obligatoirement la promesse d'encadrement mise à leur disposition auprès du guichet du service Master, et ce avant le 15 février 2019.

L'administration